

LA FEUILLE DE VIGNE VILLAGE DE MARIGNAC

**JUILLET A DECEMBRE
2021**



N°4

LE MOT DU MAIRE	VŒUX DU CONSEIL	EXTRAITS DES REUNIONS DU CONSEIL
ETAT CIVIL	INFOS MAIRIE	RECOLTE 2020
ARTICLE HARCELEMENT SCOLAIRE	LES COMMISSIONS MUNICIPALES	VIE ASSOCIATIVE
BIBLIOTHEQUE		EN MEMOIRE DE NOS ANCIENS

« La vie est une aventure audacieuse ou rien du tout. Faire face au changement et se comporter comme un esprit libre en présence du destin est une force invincible. »
Helen KELLER.

Janvier à Juin

LA FEUILLE DE VIGNE

**ANNÉE 2021
N°4**

VILLAGE DE MARIGNAC



Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°4
VILLAGE DE MARIGNAC		

LE MOT DU MAIRE

MEILLEURS VŒUX 2022



Les fêtes de Noël et du Nouvel an viennent de rythmer la fin de l'année 2021.

Du fait des contraintes sanitaires, les manifestations festives tant communales qu'associatives ont été réduites à leur plus simple expression et certaines actions municipales ont dû être reportées vers 2022 voire ultérieurement. J'espère vraiment que nous pourrons nous retrouver dans la chaleureuse ambiance villageoise au plus tôt !

Nous vous informerons progressivement des manifestations qui se tiendront dans l'année, plutôt que de prévoir et d'annuler... Soyons optimistes !

Forts de nouveaux projets, nous construirons ensemble cette nouvelle année pour la vie de notre village, le bonheur de tous et ainsi redonner à nos enfants ce que nous leur devons le plus : la perspective de lendemains heureux.

Je renouvèle mes remerciements à toutes celles et ceux qui s'investissent pour le bien de notre village ; celles et ceux qui ont une solution à chaque problème et non un problème à chaque solution !

Toute l'équipe Municipale se joint à moi et vous présente ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de paix !

J'aime à partager avec vous et en ces circonstances cette pensée de Lao Tseu :

« Il est plus intelligent d'allumer une toute petite lampe, que de se plaindre de l'obscurité ».

Amitiés

Bruno Deborde.

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°4
VILLAGE DE MARIGNAC		

LE CYCLE DES SAISONS

L'été a passé le relais aux saisons fraîches et pluvieuses. Après une période de vendanges plutôt ensoleillée il est temps d'accueillir le rythme des saisons et de laisser la nature se reposer. Nos campagnes nous exposent chaque jour le reflet de ces cycles tout en nous permettant de rester connectés au monde qui nous entoure.

Félicitons-nous de ce positionnement privilégié pour nous ériger en spectateurs lucides, et libres. Nous pourrions alors témoigner qu'il ne sert à rien d'opposer le passé et le futur.

Les pierres qu'ont taillé nos anciens abriteront les connexions en fibre optique avec lesquelles nos enfants grandiront.

Cette phrase issue d'un film culte et d'un livre dont il s'inspire viendrait presque en faire la synthèse :

*« A la fin, toutes choses viennent se fondre en une seule, et au milieu coule une rivière. »
(Norman Maclean).*

L'équipe de conseil municipal vous témoigne ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

L'équipe du conseil municipal.

EXTRAITS REUNIONS CONSEILS MUNICIPAUX

REUNION DU 1^{er} JUIN 2021

Le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES

✚ Délibération modification des statuts du syndicat départemental de la voirie des communes

Monsieur le Maire expose :

Par délibération du 31 Mars 2021, le Comité Syndical du Syndicat Départemental de la Voirie, a approuvé, à l'unanimité des membres présents, la modification des statuts devenue nécessaire à la mise en adéquation de son mode d'action et de fonctionnement auprès de ses membres.

Par ailleurs, de nouveaux membres ont exprimé leur souhait d'adhésion auprès du Syndicat de la Voirie.

Ainsi, les éléments principaux des statuts proposés sont les suivants :

- ✚ Les structures et collectivités souhaitant devenir membres du Syndicat :
- ✚ Le Conseil départemental,
- ✚ La Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan,
- ✚ La Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique,
- ✚ La Communauté d'Agglomération de Saintes,
- ✚ La Communauté de Communes de la Haute-Saintonge,
- ✚ La Communauté de Communes du Bassin de Marennes,
- ✚ La Communauté de Communes des Vals de Saintonge,
- ✚ La Ville de ROCHEFORT,
- ✚ Le SIVU Brizambourg - Bercloux - Ecoyeux,
- ✚ Le SIVOM Barzan – Chenac Saint Seurin d'Uzet,
- ✚ Le SIVOM Migron - Le Seure - Villars les Bois,
- ✚ Le SIVOM Saint Césaire – Saint Bris des Bois,
- ✚ Le Syndicat Intercommunal des Cantons de Montguyon et Montlieu.
- ✚ Le Syndicat de la Voirie, Syndicat mixte fermé, devient un Syndicat mixte ouvert de type restreint, sans transfert de compétence.
- ✚ Le Syndicat de la Voirie intervient en « prestataires de services » avec un fonctionnement de « quasi-régie », dans la conception et la réalisation d'infrastructures, à la demande des membres, dans l'exercice de leurs compétences : Voirie et pluvial,
- ✚ Développement économique
- ✚ Développement touristique, infrastructures et développement, modes de déplacements doux.

La représentativité auprès du Syndicat de la Voirie :

Pour les communes de moins de 15 000 habitants : maintien de la représentativité indirecte de niveau cantonal à raison de :

- ✚ Pour une population totale de communes syndiquées au sein d'un même canton, inférieure ou égale à 7 500 habitants : 1 délégué titulaire.
- ✚ Pour chaque tranche supplémentaire ou fraction de tranche de 7 500 habitants de population cantonale : 1 délégué supplémentaire sera élu avec un maximum de 4 délégués titulaires par canton.
- ✚ Pour les Communes de 15 000 habitants et plus, les établissements publics de coopération intercommunales : Désignation de deux délégués titulaires

Pour le Conseil départemental :

- ✚ Désignation d'un délégué titulaire.
- ✚ Chaque délégué titulaire sera assisté d'un premier suppléant et d'un second suppléant, à l'identique des statuts précédents.

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°4
VILLAGE DE MARIGNAC		

Le Conseil Municipal :

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5211-18, L. 5211-20 et L.5721-1 et suivants, Considérant que le périmètre du Syndicat de la Voirie peut être étendu, par arrêté du représentant de l'État ; la modification étant subordonnée à l'accord des organes délibérants des candidats et du Syndicat de la Voirie ;

Considérant que chaque membre du Syndicat dispose d'un délai de trois mois, à compter de la date de notification de la délibération du Comité Syndical, pour se prononcer sur les modifications envisagées et sur l'intégration de nouveaux membres ;

Considérant que la transformation de la structure en syndicat mixte ouvert nécessite l'accord unanime des membres ;

Considérant que la Collectivité de Marignac est représentée au niveau cantonal auprès du Syndicat de la Voirie. Cette représentativité n'étant pas modifiée par le changement de statuts, la Commune de Marignac n'a pas à désigner de nouveaux représentants ;

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire,

Et après en avoir délibéré,

Décide :

D'approuver l'admission des nouveaux membres au Syndicat Départemental de la Voirie,

D'approuver les modifications statutaires telles que votées par le Comité syndical et portant transformation de la structure en Syndicat mixte ouvert restreint ;

✚ Délibération modification des statuts du sivom Trèfle et Médoc

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la délibération du comité syndical du Trèfle et du Médoc concernant la modification des statuts dudit syndicat. Cette dernière porte sur le changement d'adresse du siège social : article 3 Chaque commune adhérente doit délibérer sur ce point.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents ce changement.

✚ Travaux bâtiments

Monsieur le Maire donne la parole à M. Thierry LADHOUÉ responsable des bâtiments.

Ce dernier informe le conseil municipal des travaux réalisés :

- Pose de la baie vitrée au local sivom
- Réfection du mur de la bibliothèque en joints apparents
- Prévoir le changement de la porte de la salle des associations à voir avec l'entreprise Poirier.
- Étudier les différentes possibilités pour une rampe d'accès à l'église (amovible ou fixe).
- Logement de l'école : changement de la porte à l'arrière

✚ Travaux voirie

Concernant les travaux de voirie, Monsieur le Maire, en l'absence excusée de M. Francis LHOUMEAU, expose au conseil municipal les travaux réalisés ou à réaliser :

- Devis Faure : à la suite des pluies abondantes, rue du Til (...) Prévoir de déboucher une buse + curage de fossé, le devis s'élève à 1 204€.
- Le parking du cimetière d'Usseau est réalisé, voir celui du cimetière de Marignac (entreprise Cochain). La commission cimetière doit se réunir le 4 juin à 9h00 en présence de Soluris pour démonstration du logiciel marbre.
- Aménagement du centre bourg, demander des devis et études.

✚ Dossier Assistante Cantinière

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que le contrat d'apprentissage de l'assistante cantinière prendra fin le 31 août 2021. Le conseil municipal décide de recruter une personne en contrat aidé (taux de prise en charge de 80%) pour effectuer le ménage dans les différents locaux au 1er septembre 2021 à raison de 20/24 heures hebdo, voire plus, en CDD.

✚ Communauté voisins vigilants et solidaires

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il n'a pas de nouvelles de la gendarmerie concernant le projet « la communauté Voisins Vigilants et Solidaires »

✚ Projet City stade

La commission doit se réunir le 30 juin pour rencontrer une entreprise pour devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Fait et délibéré à Marignac, les jours mois et an susdits. Ont signé au registre Mesdames et Messieurs les membres présents à la réunion.

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°4
VILLAGE DE MARIGNAC		

RÉUNION DU 20 JUILLET 2021

Le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

REMPLACEMENT EMPLOYE COMMUNAL

À la suite de deux arrêts pour maladie, Monsieur le Maire a procédé au recrutement dans l'urgence d'un remplaçant. Il convient de penser au remplacement de notre employé communal titulaire et de recruter un salarié en contrat aidé à 80%, pour une durée hebdomadaire de 35 heures.

ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a rencontré un habitant ayant expliqué son problème d'eau et demande à la mairie de prendre à ses frais les buses en contrepartie il réalisera les travaux nécessaires. Le devis s'élève aux environs de 1 200 € Hht.
Le conseil municipal décide de prendre en charge les buses de 500. Et décide de signer une convention entre les 2 parties. Affaire à suivre

REMPLACEMENT DE L'ASSISTANTE CANTINIÈRE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que la fin du contrat de l'assistante cantinière arrive à échéance et qu'il convient de la remplacer.
Monsieur le Maire a reçu une personne mais cette dernière a finalement décidé de ne pas prendre le poste.
2 autres personnes sont convoquées pour un entretien : Affaire à suivre.

CARTE COMMUNALE

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la possibilité de réfléchir à une extension ou révision de la carte communale.
Affaire à suivre.

QUESTIONS DIVERSES

Devis peinture mairie

Un rafraîchissement de la mairie (peinture) pendant l'hiver. Le devis de M. PITEAU s'élève à 437€, voir pour le carrelage de la salle de conseil municipal et la peinture du local sivom.

Ecum

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Claude MOREAU pour expliquer le déroulement de la préparation du concert du 25 juillet, ce dernier informe le conseil qu'il y a les contraintes sanitaires : appareil pour le QR code fourni par la CDC, masques et gel.

Il convient pour le bon fonctionnement de trouver des bénévoles : MM. GIRARD Alain, DEBORDE Bruno, GOURRIN Rémi, LHOUMEAU Francis, LADHOUE Thierry, POISAC Stéphane, Mmes CARRÉ Lucie et POISAC Valérie.

La route sera barrée dans les 2 sens prendre l'arrêté correspondant. Un podium mobile est mis à disposition par la CDCHS. Voir pour le récupérer.
En cas de mauvais temps, la salle des fêtes est prévue en moyen de repli.

Cimetière de MARIGNAC

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une formation pour le logiciel cimetière a eu lieu début juillet avec Mme CONSTANT de Soluris.

Pour la reprise des concessions, un gros travail est à prévoir. Voir pour plus de personnes dans la commission.
Mme CONSTANT se propose de revenir pour parler de l'aménagement du cimetière ainsi que le règlement.
Revoir le tarif des concessions. Affaire à suivre.

City Stade

En attente de devis, dès réception de ces derniers, il conviendra de solliciter les différents organismes pour des subventions.

Dossier assainissement de la boulangerie

Le problème de l'assainissement de la boulangerie est récurrent, aussi une lettre a été adressé aux entreprises concernées pour l'activation de l'assurance décennale ainsi qu'un courrier à l'architecte.

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°4
VILLAGE DE MARIGNAC		

Site internet

Pour le site internet, il faut un hébergeur, O2 swichts dont l'abonnement est de 5€ par mois est retenu et préconisé par la réalisatrice du site.

Pour remplir le site, il convient d'avoir des infos à voir avec la commission pour que ce dernier soit opérationnel pour la fin de l'année.

Association voisins vigilants

Monsieur le Maire fait savoir qu'il a contacté plusieurs fois la gendarmerie mais en vain. M. JAULIN doit s'en occuper.

Travaux de voirie

Les travaux à réaliser sont : le point à temps ainsi que le parking du cimetière Marignac. L'entrée du village a été réalisé par l'employé communal.

Travaux de bâtiments

Voir avec M. Lionel ROY pour ventilation dans les toilettes publiques.

Problème volets roulants au logement de la boulangerie (changement du moteur)

Paquet de pointes à « Cordie »

Des paquets de pointes ont été déposé aux rochers de « Cordie » dans un chemin piétonnier, prévenir la gendarmerie.

Commande de désherbant

Apporter les certiphytos de MM. DEBORDE, LHOUMEAU, LADHOUE pour Fortet Dufaud.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Fait et délibéré à Marignac, les jours mois et an susdits. Ont signé au registre Mesdames et Messieurs les membres présents à la réunion.

RÉUNION DU 21 SEPTEMBRE 2021

Le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

DOSSIER ASSAINISSEMENT BOULANGERIE

Explication du Maire pour l'assainissement non conforme. Il convient donc de prévoir une solution pour combler à ce problème, la possibilité d'une micro-station est évoquée. Le prix serait de 3 à 4000 € la pose en plus. Le conseil municipal décide d'envoyer un second recommandé si aucune réponse voire remise de plis par voie d'huissier. Demander un devis pour une micro-station auprès de la sopotp , didier Faure.voir avec Eau 17 pour conseils M. BADET Anthony.

RECRUTEMENT EMPLOYES COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a recruté un assistant pour l'entretien du village pendant 1 mois, pour renforcer l'équipe. Un excellent travail a été réalisé.

Le remplaçant du cantonnier a été renouvelé jusqu'au 31 octobre.

En remplacement de notre cantonnier titulaire, au 1^{er} octobre, un salarié à 35 heures hebdo avec 80% de prise en charge pour 30 heures a été recruté.

RENTREE SCOLAIRE

Rentrée scolaire bien passée 22 élèves à Marignac. Problème avec un enfant turbulent. Problème d'AVS pour encadrer.

QUESTIONS DIVERSES

Illuminations de Noël

Voir pour un budget pour mettre guirlandes sur les candélabres. Un budget de 3 000€.

Mettre les anciennes guirlandes ainsi que des prises à Usseau et au Pont d'Usseau. Contacter le sdeer pour voir qui intervient.

Voirie

Demande de caniveaux à voir si réalisation sur BP 2022.

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°4
VILLAGE DE MARIGNAC		

Enfouissement impasse des fleurs ; Un fil oublié d'une maison, le compteur est à droite et n'a pu être enlevé. Il convient donc de réaliser la tranchée à la charge de la commune et faire passer le câble dans la tranchée à la charge de l'habitant.

Dissolution CCAS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal prendre la délibération correspondante.

Changement nomenclature M 57

Le conseil municipal donne son accord.

City Stade

En attente de devis, dès réception de ces derniers, il conviendra de solliciter les différents organismes pour des subventions.

Problème vestiaires de foot

Dégradations et vestiaires sales. Voir pour fermer les toilettes et les vestiaires David MENET est en charge du dossier.

Site internet

Proposition de nom de domaine : village-marignac17.fr. Aucun doublon avec le nom de domaine actuellement utilisé pour les boîtes mail de la mairie. Réunion commission communication à prévoir.

Logos enveloppes

Faire un logo pour les enveloppes

Eglise d'Usseau

Remaniement de la toiture à l'église d'Usseau voir pour une aide du département sur BP 2022. Contacter M. BOTTON (Conseil Départemental).

Travaux parking cimetière Marignac

Contacter l'entreprise Cochain.

Armoire état civil

Info conseil pour obligation des registres état civil protection anti feu.

Plantation arbres

Voir pour planter différents arbres dans plusieurs points de la commune. A prévoir courant novembre.

Parvis église Marignac

Faire une demande écrite au CAUE pour possibilité d'amélioration parvis de l'église.

Panneaux Photovoltaïques

Présentation du projet M. MENON (ancienne porcherie).

Info réunion syndicat bassin de la seugne

Réunion le 28 septembre à 18h00

Pièces isoloir

Ok pour changement de pièces.

Comptage vitesse RD 142

Suite à la demande de la municipalité, les comptages effectués font apparaître un trafic de 5300 véhicules par jour, 85% des véhicules roulent à moins de 62 km par heure.

De ce fait, la DID ne considère pas la traversée du bourg comme dangereuse, et ne propose malheureusement aucun aménagement de sécurité.

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°4
VILLAGE DE MARIGNAC		

✚ Réalisation du prêt

Prêt versé à la perception

✚ Bacs à ordures ménagères

Bacs au stade et à Usseau pleins...prévoir des bacs supplémentaires avec la CDC. Déplacement des bacs au niveau du stade.

✚ TRAVAUX DE VOIRIE

Changement de busages sur la RD 146+ Curage de fossé. Prévoir des devis pour l'aménagement du bourg.

✚ Prévision BP 2022

Toiture église d'Usseau
Parvis église Marignac
Acquisition de tables salle de conseil.
Aménagement centre bourg
Report tranche 2 enfouissements des réseaux.
City stade

✚ City stade

3 devis à voir avec le conseil municipal ainsi que pour les jeux. Voir pour une réunion de la commission jeunesse et sports.

✚ Commission cimetière

Prendre rdv à la mi-octobre avec Mme CONSTANT.

✚ Voisins vigilants et solidaires

Alain GIRARD et Jean Bernard JAULIN lancent le projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Fait et délibéré à Marignac, les jours mois et an susdits. Ont signé au registre Mesdames et Messieurs les membres présents à la réunion.

REUNION DU 28 OCTOBRE 2021

Le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

CARTE COMMUNALE (SCOT)

Monsieur le maire explique au Conseil municipal qu'il a reçu beaucoup de demandes de parcelles pour construire. Cependant, il ne reste que très peu de parcelles en zone constructible et dont les propriétaires ne sont pas vendeurs.

Suite à la réunion du SCOT, M. Thierry LADHOUE explique son fonctionnement avec différentes zones prioritaires.

Pour le canton de Pons, les communes de Pons, Mazerolles, Avy et Bougneau.

Les surfaces vont être de 500m² maxi.

PROJET DE LOTISSEMENT

Une réflexion se fait sur la possibilité d'un lotissement sur la RD 146 direction Chadenac.

Les problèmes d'accès et de voirie sont évoqués.

Une réunion sur l'urbanisme aura lieu en novembre avec la CDCHS, le conseil municipal décide d'attendre les retours de cette réunion.

TRAVAUX DE VOIRIE

M. Francis LHOUMEAU informe le conseil d'un devis supplémentaire pour amener l'eau au cimetière. Ce dernier s'élève à 4 300 € le conseil donne son accord.

Il explique au Conseil Municipal le diagnostic de la voirie communale par le syndicat de la voirie.

Chemin en point rouge à la rue du stade, mise à part ce point la voirie communale est en bon état.

Voir pour barrer le chemin privé réalisé par M. Thierry LADHOUE, plantation d'arbres.

Voir pour mettre une barrière pour fermer la route aux véhicules au niveau de la boulangerie sur BP 2022.

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°4
VILLAGE DE MARIGNAC		

Busage sous terrain de foot nettoyage des regards jusqu'à la rue des rochers (Balthazar et Faure).

Pose de buses rue des rochers.

Contrat de maintenance pour entretien des buses demander un devis à Balthazar (Blanchard) affaire à suivre.

ASSAINISSEMENT BOULANGERIE

Monsieur le Maire avise le Conseil Municipal qu'une réunion avec Vincent Léonard de EAU 17 a eu lieu à la mairie. Ce dernier n'est pas favorable à une micro-station trop de contraintes. M. Léonard propose la solution d'un déboureur décanteur, ainsi qu'une pompe de relevage qui évacue les eaux usées dans le fossé.

Demande de devis à différents bureaux d'étude. Refaire le plateau filtrant.

QUESTIONS DIVERSES

+ Vestiaires du foot

Mme Valérie POISAC évoque le fait que les vestiaires sont toujours sales, dégradés.

La question se pose sur l'utilité des vestiaires. Voir pour mettre des portes métalliques et les fermer.

2 clés : 1 pour la mairie et 1 pour le foot. Seul le foot aura la clé et se chargera de nettoyer lors de l'utilisation.

Voir ravalement des vestiaires à inclure dans le dossier du city stade. Voir pour VMC toilettes publiques.

+ Rue des Rochers

Mme Valérie POISAC évoque la dangerosité de la rue des rochers.

Voir pour mettre un sens interdit aux poids lourds de la rue du stade.

Sensibilisation des parents pour les enfants qui prennent le car sur la rd 142.

Voir pour un stop devant M. LADHOUE Jean-Claude.

+ Fibre



Mme Valérie POISAC explique qu'elle est allée à une réunion sur **la fibre qui devrait arrivé début 2022** sur Marignac.

Pour les villages la fibre sera en aérien. **Aucun coût pour les particuliers.** Élagage des arbres par les particuliers.

Abonnement à la charge des particuliers qui choisit son opérateur. Livraison finale fin 2022 pour l'ensemble du territoire de la commune.

+ Syndicat de la voirie (redressement fiscal)

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le syndicat de la voirie a subi un redressement fiscal suite à un problème de facturation main d'œuvre sur 2016/2017. De ce fait, la commune de MARIGNAC est concernée et les écritures d'opération d'ordre pour régularisation se feront sur BP 2022.

+ Convention radar pédagogiques

Convention avec Elan Cité 200€ par radar et par an. Le conseil municipal refuse

+ City stade

Devis complet 42 000€. Terrassement, jeux, tables. Attendre devis définitif et voir pour le dossier de subvention.

+ Citerne incendie

Abandon de la DETR pour la citerne incendie.

+ Prolongation contrat Cantonnier

Prolongation du contrat de travail du cantonnier jusqu'au 19 Novembre 2021.

+ Cérémonie du 11 novembre

Reprise de la cérémonie pot de l'amitié.

+ Plantation d'arbres

En attente de devis.

VILLAGE DE MARIGNAC**Site internet**

Abonnement 02 switches, Mme BOURDIN travaille dessus.

Sur prochaine feuille de vigne demande de photos de Marignac. Une réunion sera à prévoir avec la commission communication pour définir le contenu.

Eurochestreries et Estivales 2022

Réunion ECUM semaine prochaine. Positionnement sur les 2. Réponse pour le mois de décembre.

Numérisation de films sur Marignac

Films sur Marignac à faire numériser, devis chez Pixel Photo à Jonzac soit 258 €. Le conseil donne son accord

Illuminations de Noël

Le conseil municipal est d'accord pour commander les illuminations si encore disponibles chez le fournisseur.

Enfouissement des réseaux tranche 2

Commencement des travaux début 2022.

Prévoir cages chiens

Suite à des problèmes de chiens en divagation, il convient de prévoir une cage pour les garder en attendant que le propriétaire vienne les récupérer. Une ancienne cage sera réparée.

Réunion CM Chadenac/Marignac

Rencontre d'échanges entre les 2 conseils municipaux le 24/11/2021 à 20H30

Prêt de tables école de Chadenac

Prêt de tables pour l'école de MARIGNAC de la part de la mairie de Chadenac

Armoire forte

Commande sur 2021 car fin de promo au 31/12/2021 et voir pour la facturation sur 2022 sinon sur 2021.

Fait et délibéré à Marignac, les jours mois et an susdits.

Ont signé au registre Mesdames et Messieurs les membres présents à la réunion.

ÉTAT CIVIL

2^{ÈME} SEMESTRE 2021

Mariage :

M. GANDAUBERT Mickael et Mme GEAY Manon se sont mariés le 21/08/2021

Toutes nos félicitations aux heureux mariés.

Une quête a été réalisée, l'argent sera reversé au profit de l'école de Marignac.

Merci aux Mariés

Recensement militaire :

Les personnes (filles ou garçons) nées en octobre, novembre et décembre 2005 doivent se faire recenser à la mairie de Marignac avant le 5 janvier 2022 et après leur date d'anniversaire munies du livret de famille.

Les personnes (filles ou garçons) nées en janvier, février et mars 2006 doivent se faire recenser à la mairie de Marignac avant le 5 avril 2022 et après leur date d'anniversaire munies du livret de famille.

INFOS MAIRIE

Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie de commémoration du 11 novembre s'est tenue dans des conditions quasi-normales tout en respectant les exigences sanitaires en présence d'un virus toujours présent. Nous avons pu nous recueillir en mémoire des soldats natifs de notre village et de tous ceux qui ont porté les armes au péril de leurs vies.

Ce fut l'occasion de réunir les générations et de nous retrouver en ce moment de mémoire nationale.



VILLAGE DE MARIGNAC

Présentation de l'employé communal

M. Patrick ALAPHILIPPE s'étant retiré de ses fonctions depuis le 1^{er} octobre 2021, nous tenions à lui souhaiter une bonne retraite.

M. LOISEAU Jérôme 33 ans a récemment été employé en contrat PEC pour l'entretien des espaces verts. Nous lui souhaitons la bienvenue.

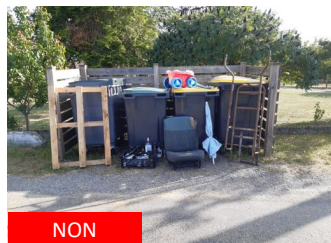
Infos composteurs

Les personnes qui ont commandé un composteur auprès de la Communauté des Communes lors de leur demande de badge pour la déchetterie peuvent venir le récupérer au hangar communal le **matin à 8h30 ou l'après-midi à 13h30**.



Gestion des déchets

LE SOL N'EST PAS UN DÉVERSOIR POUR VOS DÉCHETS ENCOMBRANTS !



Verre
Colonne à verre



Encombrants



Déchets verts
Déchèterie

Nous le rappelons régulièrement, la **gestion de nos déchets est une affaire de civisme mais aussi révélatrice de notre vie en communauté**. Il est de notre responsabilité collective d'améliorer le dépôt de nos déchets ménagers.

Rappelons aussi que le non-respect du tri de nos déchets est passible d'une amende de 500 €.

Calendrier des collectes de déchets

CALENDRIER 2022 DES COLLECTES AVY / ECARTS PONS SUD / BIRON / MARIGNAC / FLÉAC SUR SEUGNE / CHADENAC												
ORDURES MENAGERES à partir de 4h				SACS JAUNES à partir de 4h				FERIE non collecté				
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
1 S	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 M	13 S	13 M	13 M	13 J	13 D	13 M	
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	
15 S	15 M	15 M	15 D	15 M	15 V	15 V	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	
17 L	17 J	17 J	17 M	17 V	17 S	17 D	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M	21 D	21 M	21 M	21 V	21 L	21 M	
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	
25 M	25 V	25 V	25 M	25 J	25 S	25 L	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	
26 M	26 S	26 S	26 M	26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 M	26 S	26 L	
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 S	27 L	27 M	27 S	27 J	27 D	27 M	
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	
29 S	29 M	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	
30 D	30 M	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	
31 L	31 J	31 J	31 M	31 M	31 D	31 M	31 M	31 V	31 L	31 M	31 S	

L'heure civique



la Charente Maritime LE DÉPARTEMENT

L'heure CIVIQUE
charentaise-maritime

Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?

Chacun d'entre nous peut le faire !
Inscrivez-vous sur lheurecivique.charente-maritime.fr











**Une heure par mois ?
Chacun d'entre nous peut le faire !**

- 1 Vous vous inscrivez sur le site lheurecivique.charente-maritime.fr
- 2 Nous vous invitons à une visio de présentation du dispositif.
- 3 Nous vous proposons un entretien téléphonique.
Deux types d'agir, soit de manière organisée en fonction des besoins des associations soit de manière individuelle vis-à-vis de votre voisinage.
- 4 Une ou deux fois par an, nous pourrions nous retrouver de manière conviviale pour nous connaître et partager nos expériences.

- Une boîte à idées « les 100 gestes solidaires »
- Une caisse à outils (le kit La Fête des Voisins, Le Noël des Voisins...)
- Une plate-forme pour télécharger les outils, recenser les bonnes volontés, valoriser les initiatives existantes, partager les bonnes pratiques...

Je compte sur vous.


Sylvie MARCILLY
Présidente du Département de la Charente-Maritime

Une initiative du
Département de la Charente-Maritime
et de
VOISINS SOLIDAIRES
Les bons côtés d'être à côté

05 46 31 37 75
charente-maritime@voisinsolidaires.fr



VILLAGE DE MARIGNAC**Infos connexion à la fibre**



LA FIBRE POUR TOUS

Le Département de la Charente Maritime a confié sa Délégation de Service public à Charente Maritime Très Haut Débit pour couvrir la totalité des logements en fibre optique à l'horizon 2023.

UN INVESTISSEMENT PARTAGÉ DE 326 M€

- ✓ Financements privés :.....**280 M€ (86%)**
- ✓ Financements publics :.....**46 M€ (14%)** dont:
 - Etat et Région : **34,3 M€**
 - Département : **11,7 M€**
 - Communes : **0 €**

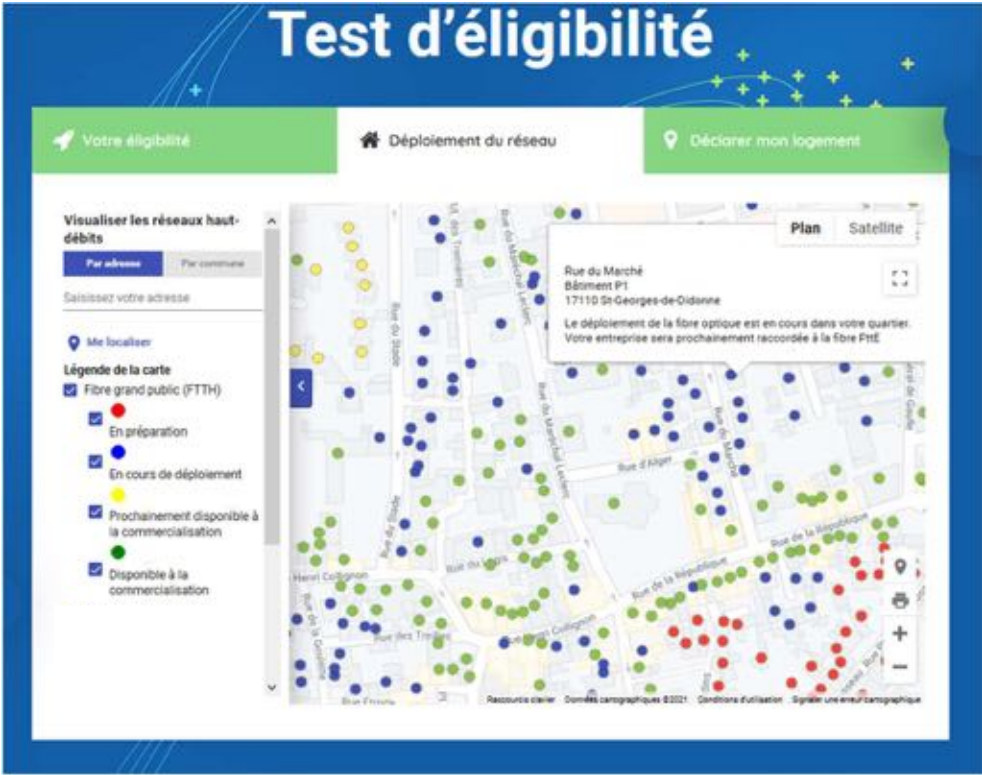
CHARENTE-MARITIME
Très Haut Débit

Pour vérifier l'éligibilité de votre maison d'habitation ou local commercial, rendez-vous sur le site de Charente-Maritime Très Haut Débit :

www.charentemaritimetreshautdebit.fr

Ensuite, cliquez sur : Tester mon éligibilité et renseignez votre adresse ou votre numéro de téléphone fixe.

Pour plus d'information, l'onglet 🏠 Déploiement du réseau vous permettra de suivre l'avancée du déploiement dans la commune :



The screenshot shows the 'Test d'éligibilité' interface. It features a map of Marignac with various colored markers indicating fiber deployment status. A legend on the left lists: 'Fibre grand public (FTTH)' (checked), 'En préparation' (checked), 'En cours de déploiement' (checked), 'Prochainement disponible à la commercialisation' (checked), and 'Disponible à la commercialisation' (checked). A search bar at the top left allows for address or location input. A tooltip on the map indicates that fiber deployment is in progress in the current quarter and that the user's business will be connected to FTTH soon.

Votre adresse n'est pas répertoriée ou mal référencée ?

▶ Cliquez sur l'onglet 📍 Déclarer mon logement pour mettre à jour vos coordonnées.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Quelques photos de notre bourg après les travaux d'enfouissement des réseaux.



NOUVELLE ENTREPRISE DANS LA COMMUNE



Maxime BATE

Arboriste grimpeur

06 70 60 11 84

17800 Marignac 09 51 43 91 33

max.elagage178@gmail.com

Élagage - Abattage - Conseils
Entretien pays & jardins

Page 18/20210204/1

VILLAGE DE MARIGNAC

RÉCOLTE 2020**Récolte 2020 : Commune de MARIGNAC**Exploitations avec son siège sur votre commune :

- Nombre = 9
- Evolution 2020 vs 2019 = stabilité
- Superficie plantée moyenne (ensemble des cépages) par exploitation = 37,74 ha
- Evolution 2020 vs 2019 = + 0,84 ha

Vignes sur votre commune :

- | | |
|---|----------|
| Nombre d'exploitations concernées | = 37 |
| Superficie plantée (ensemble des cépages) | = 321 ha |
| Superficie en production (ensemble des cépages) | = 305 ha |
- Dont 299 ha en cépages aptes à produire du Cognac (288 ha affectés au Cognac)
 - Dont 1 ha en cépages blancs non aptes à produire du Cognac
 - Dont 5 ha en cépages rouges

Récolte (ensemble des cépages) = 41 961 hl Vol

- Dont 41 527 hl Vol en cépages aptes à produire du Cognac
- Dont 99 hl Vol en cépages blancs non aptes à produire du Cognac
- Dont 335 hl Vol volume en cépages rouges

Détail de la récolte par produit (ensemble des cépages)

- | | |
|--------------------|---------------|
| ➤ Cognac | 41 152 hl Vol |
| ➤ Pineau | 136 hl Vol |
| ➤ Vins de Pays | 99 hl Vol |
| ➤ Autres débouchés | 574 hl Vol |

Détail sur la récolte COGNAC

- | | | |
|---------------------------------|--------------------|---|
| ➤ Degré d'alcool moyen | = 9,87 %/vol | (Degré Alcool Régional = 10,08 %/vol) |
| ➤ Rendement moyen en volume | = 143,00 hl vol/ha | (Rendement Régional = 133,73 hl Vol/ha) |
| ➤ Rendement moyen en alcool pur | = 14,12 hl AP/ha | (Rendement Régional = 13,48 hl AP/ha) |

Positionnement de votre commune au sein de la Région Délimitée Cognac

- N° 97 au niveau de la superficie plantée
- N° 79 au niveau de la récolte

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°4
VILLAGE DE MARIGNAC		

HARCELEMENT SCOLAIRE

Ce petit texte nous ramène à une dure réalité, devenue plus présente avec les moyens de communication de nos sociétés modernes, le harcèlement scolaire.

Nos temps modernes ont révélé des comportements extrêmes en des lieux et des circonstances ordinaires. Comment cette violence peut-elle encore sévir dans nos écoles, ces lieux où l'esprit doit révéler son ouverture aux autres et au « savoir ».

De récents faits divers et médiatisés démontrent l'importance de cette question pour nos enfants et petits-enfants. Il faut savoir que ce sont 12% dans l'enseignement primaire, 10 % des collégiens et 4 % des lycéens qui s'en disent victimes. Bien trop...

Face à ces situations douloureuses et délicates, enfants, parents, grands-parents et plus généralement les victimes et leur entourage doivent avoir des solutions.

Quelques clés pour en sortir

1 – Détecter les signaux d'alerte

« Les enfants ont toujours du mal à se rendre compte qu'ils sont victimes de harcèlement et ont du mal à en parler ».

C'est pourquoi **le dialogue avec les parents** est indispensable et primordial. Il faut être attentif aux différents signaux d'alerte exprimés, plaintes répétées, agressivité, repli sur soi, baisse de résultats scolaires et bien d'autres changements préoccupants.

2 – Rassembler les faits

Il faut d'abord **libérer la parole de l'enfant**, détailler parler avec lui de son quotidien et Observer avec lui s'il subit quelques actes par exemple des moqueries, si on le provoque à la cantine. Il convient également de s'assurer qu'il puisse s'appuyer sur la confiance d'une personne adulte dans son établissement scolaire.

3 – Contacter l'établissement scolaire

- Faire le point avec l'équipe éducative et mettre en garde de ce problème
- Ne pas chercher à se venger auprès du ou des harceleurs car cela ne ferait qu'empirer,
- Ne pas transformer cette situation en conflit d'adultes et demander qu'une protection discrète mais efficace soit mise en place selon un protocole négocié,
- Opérer une mise en alerte des tous les acteurs qui entourent l'enfant avec une sensibilisation dans la classe ou les classes,
- Pour accélérer ou en parler un seul N° de Téléphone : le 3020. Plateforme gouvernementale qui informe et qui donne de très bons conseils.

Janvier à Juin	LA FEUILLE DE VIGNE	ANNÉE 2021 N°4
VILLAGE DE MARIGNAC		

4 – Éloigner l'enfant des sites Internet en cas de « cyberharcèlement »

En effet, avec les réseaux sociaux, une affaire comme celle-ci peut prendre en quelques minutes des proportions incontrôlables, à toutes heures du jour ou de la nuit. Rassurez l'enfant et éloignez le de ces pressions.

5 – N'ayez pas peur de signaler des contenus dangereux

Il peut en effet y avoir un danger grave et imminent (voir une incitation au suicide) face à la diffusion de contenus illicites portant atteinte à la vie privée de l'enfant et de sa famille.

Pour aider les victimes et leurs familles, des équipes spécialisées peuvent mettre un terme à ces pratiques, notamment « internet-signalement.gouv.fr », le 3018.fr, qui avec votre appui peuvent supprimer les contenus illégaux.

6 – Si la situation est trop pesante, demandez un changement d'établissement

Cette mesure n'est souhaitable que si le harcèlement perdure ou que l'enfant souffre. Attention il faudra alors présenter cela non pas comme une punition mais comme un bien précieux de poursuivre sa vie et se construire par-delà un climat de haine.

7 – Rappel à la Loi

Rappel au code pénal. Depuis 2014 si l'harcéleur a moins de 13 ans il relève des mesures éducatives pour mineurs délinquants avec placement. Il s'agit d'un délit.

S'il a entre 13 et 18 ans il risque jusqu'à 7 000 € d'amende et une peine de prison plafonnée à 6 mois sans circonstances aggravantes et à 18 mois si circonstances aggravantes et enfin à 30 mois en cas de provocation au suicide.

COMMISSIONS MUNICIPALES

RESPONSABLES ET MEMBRES AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS

NOMS DES COMMISSIONS	NOMS DES DÉLÉGUÉS	RESPONSABLES ET MEMBRES
COMMISSION DES BATIMENTS	<i>LADHOUE Thierry</i>	<i>Responsable</i>
	<i>POISAC Stéphane</i>	<i>membre</i>
	<i>MENET David</i>	<i>membre</i>
	<i>POIRIER Éric</i>	<i>membre</i>
	<i>POIRIER Yanick</i>	<i>membre</i>
	<i>POISAC Philippe</i>	<i>membre</i>
	<i>ESTEVE Laurent</i>	<i>membre</i>
	<i>CHAILLOU Patrick</i>	<i>membre</i>
	<i>ALAPHILIPPE Patrice</i>	<i>membre</i>
	<i>SIVAUJON Christian</i>	<i>membre</i>
	<i>ESTÈVE Claude</i>	<i>membre</i>
	<i>CARRÉ Francis</i>	<i>membre</i>
COMMISSION DES CHEMINS	<i>ESTÈVE Laurent</i>	<i>membre</i>
	<i>LHOUMEAU Francis</i>	<i>Responsable</i>
	<i>GIRARD Alain</i>	<i>membre</i>
	<i>MOREAU Jean-Claude</i>	<i>membre</i>
	<i>POIRIER Éric</i>	<i>membre</i>
	<i>POIRIER Yanick</i>	<i>membre</i>
	<i>LHOUMEAU Romain</i>	<i>membre</i>
	<i>DEBORDE Vincent</i>	<i>membre</i>
	<i>SIVAUJON Christian</i>	<i>membre</i>
	<i>ESTEVE Claude</i>	<i>membre</i>
	<i>CARRÉ Francis</i>	<i>membre</i>
	<i>ESTEVE Laurent</i>	<i>membre</i>
	<i>DROUET Philippe</i>	<i>membre</i>
	<i>DROUET Baptiste</i>	<i>membre</i>
<i>DEBORDE Jean-Louis</i>	<i>membre</i>	
<i>LOISEAU Jérôme</i>	<i>membre</i>	

NOMS DES COMMISSIONS	NOMS DES DÉLÉGUÉS	RESPONSABLE ET MEMBRES
COMMISSION FINANCES ET BUDGET	<i>TOUT LE CONSEIL MUNICIPAL</i>	
COMMISSION DES ECOLES	<i>DEBORDE Bruno</i>	<i>Responsable</i>
	<i>POISAC Valérie</i>	<i>Membre</i>
	<i>CARRÉ Lucie</i>	<i>Membre</i>
	<i>MENET David</i>	<i>Membre</i>
	<i>CHAILLOU Patrick</i>	<i>Responsable</i>

VILLAGE DE MARIGNAC

COMMISSION DU FLEURISSEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT COMMUNAL	<i>SIVAUJON Anette</i>	<i>Membre</i>
	<i>MOREAU Jean-Claude</i>	<i>Membre</i>
COMMISSION ACTION SOCIALE	<i>DEBORDE Bruno</i>	<i>Responsable</i>
	<i>GOURRIN Rémi</i>	<i>Membre</i>
	<i>GIRARD Alain</i>	<i>Membre</i>
	<i>POISAC Valérie</i>	<i>Membre</i>
	<i>DEBORDE Bruno</i>	<i>Responsable</i>
COMMISSION APPEL D'OFFRES	<i>LHOUMEAU Francis</i>	<i>Membre</i>
	<i>LADHOUE Thierry</i>	<i>Membre</i>
	<i>POISAC Valérie</i>	<i>Membre</i>
	<i>GOURRIN Rémi</i>	<i>Responsable</i>
COMMISSION COMMUNICATION ET ANIMATIONS (FEUILLE DE VIGNE)	<i>POISAC Valérie</i>	<i>Membre</i>
	<i>MENET David</i>	<i>Membre</i>
	<i>CARRÉ Lucie</i>	<i>Membre</i>
	<i>MOREAU Jean-Claude</i>	<i>Membre</i>
	<i>GIRARD Alain</i>	<i>Membre</i>
	<i>GOURRIN Rémi</i>	<i>Responsable</i>
COMMISSION SPORT ANIMATIONS ET LOISIRS	<i>CARRE Thomas</i>	<i>Membre</i>
	<i>LADOUE Maxime</i>	<i>Membre</i>
	<i>CARRÉ Lucie</i>	<i>Membre</i>
	<i>DEBORDE Vincent</i>	<i>Membre</i>
	<i>DEBORDE Bruno</i>	<i>Membre</i>
	<i>IMENEZ Willy</i>	<i>Membre</i>
	<i>POISAC Valérie</i>	<i>Membre</i>
COMMISSION PATRIMOINE	<i>MOREAU Jean-Claude</i>	<i>Responsable</i>
Référent tempête ERDF	<i>DEBORDE Bruno</i>	<i>Responsable</i>
Responsable à la Défense	<i>DEBORDE Bruno</i>	<i>Responsable</i>

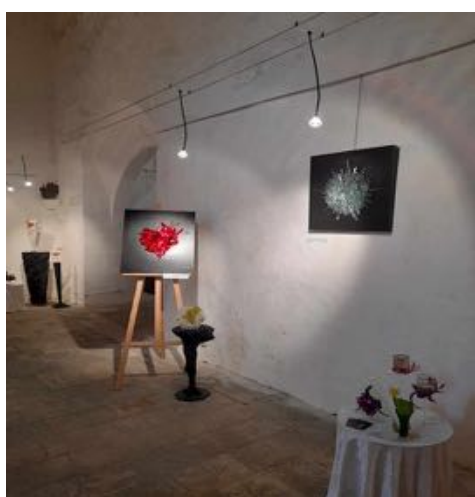
VIE ASSOCIATIVE



Saison 2021

Grâce au maintien d'étroites relations avec des artistes initialement programmés en 2020 et malgré le climat d'incertitudes et dans le respect des mesures sanitaires et leur évolution dans le temps, les projets de manifestations de l'ECUM se sont concrétisés.

Les artistes peintres (Didier Delannoy, Odile Bonnefoi et Françoise Bourbillères Guélin, les tourneurs sur bois et Céline Mailloux : artiste du verre brisé brut, se sont succédés dans l'église d'Usseau.



Céline Mailloux



Odile Bonnefoi



Didier Delannoy



Françoise Bourbillères Guélin

Durant une journée, Didier Delannoy a donné un cours de peinture en extérieur à une dizaine de ses élèves de la Barbouille sur le thème de « la campagne autour de l'église d'Usseau ».

VILLAGE DE MARIGNAC

Dans le cadre des « Estivales » proposé par la Communauté de Communes de H.S., le spectacle prévu en 2020, « Lanito Melting Pot » a entraîné plus de 150 spectateurs enthousiastes sur des rythmes sud-américains.

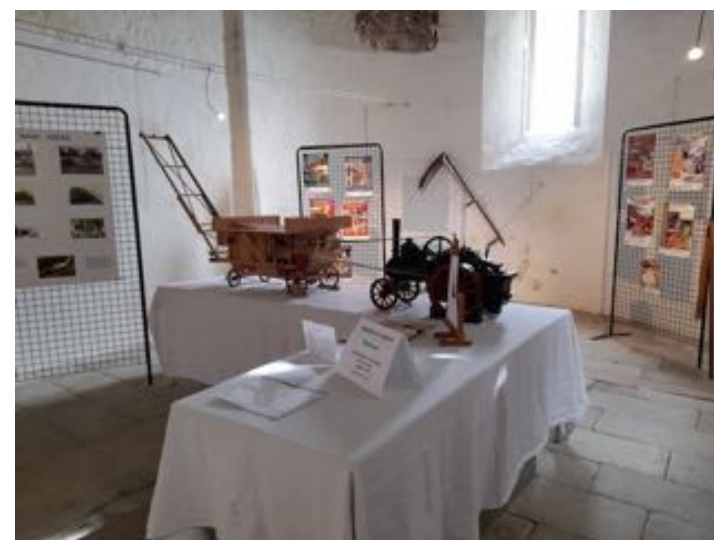


Enfin, pour les Journées Européennes du Patrimoine, l'ECUM a présenté l'exposition « **Marignac et Usseau, au fil du temps** ».



Cette exposition a été conçue et préparée par l'ECUM à partir de documents collectés aux archives départementales de La Rochelle et Jonzac et chez des particuliers ; plus des photos, un film, des tableaux, pour retracer l'évolution de Marignac et Usseau en particulier durant les XIXème et XXème siècles avec un coup d'œil rapide au néolithique.

La maquette animée (**réalisée par Guy Carré**) à l'échelle 1/8^{ème}, d'une machine à vapeur « routière » et d'une batteuse, rarement présentée, a fonctionné plusieurs fois durant les 2 jours.



Des panneaux thématiques, et de nombreux objets et outils ont permis à beaucoup de marignacaises et marignacais de se souvenir des temps anciens et pour la jeune génération et les nouveaux arrivants de découvrir l'histoire de la commune. Plus de 200 visiteurs se sont déplacés.

VILLAGE DE MARIGNAC

Cette exposition a été ouverte plusieurs fois pour des retardataires dans les semaines suivantes.

Un livre issu de cette exposition est en préparation par l'équipe de l'ECUM. Ce sera le 2^{ème} livre proposé par l'ECUM. Un appel est lancé aux personnes qui ont d'autres documents, photos ou objets anciens à photographier pour enrichir le livre en préparation.

Les résultats de la saison ont été bons aussi bien en qualité qu'en nombre de visiteurs (plus de 1000 pour la saison).

Ils montrent la solidarité et la complémentarité de l'équipe de l'ECUM tant en compétences qu'en logistique et l'aide financière de la mairie de Marignac, du département et de la CDCHS.

L'ECUM souhaite retrouver en 2022, un climat de sérénité, un soutien financier qui nous permettent des activités de qualité habituelle comme, par exemple des concerts en intérieur ce qui n'a pu avoir lieu en 2021.

Toute nouvelle personne bénévole sera accueillie avec grand plaisir.

Venez rejoindre l'ECUM pour de nouveaux projets en 2022 !

contact : ecum17@orange.fr

VILLAGE DE MARIGNAC

BIBLIOTHÈQUEbibliothequemarignac@orange.fr

Horaires d'ouverture :
Le mercredi de 16h30 à 18h30 tout public
Le samedi de 10h30 à 11h30 tout public



En cette période particulière, nous pouvons être amenés à modifier les horaires

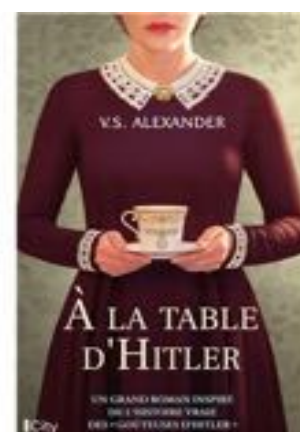
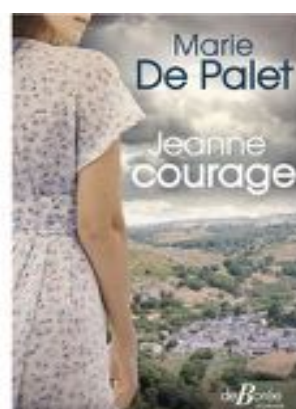
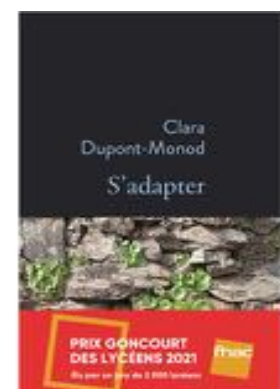
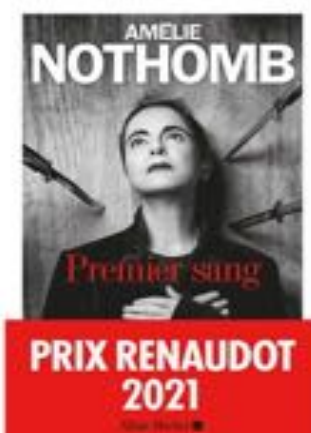
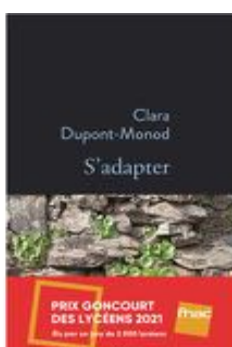
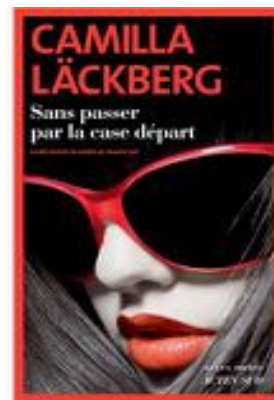
Nous vous demandons de respecter les gestes barrières. Le port du masque et le passe sont obligatoires. Les livres sont mis en quarantaine 3 jours.

En l'absence de passe sanitaire, les abonné(e)s de la bibliothèque peuvent réserver des livres en ligne. La marche à suivre est à demander à la bibliothèque par mail : bibliothequemarignac@orange.fr. Les personnes seront prévenues par mail de la mise à disposition des livres. Un membre de l'équipe les accueillera à l'extérieur de la bibliothèque.

Nous vous rappelons que les abonné(e) de la bibliothèque de Marignac, peuvent accéder gratuitement à des ressources numériques 7j/7 et 24h/24, auprès de la médiathèque départementale : <https://mdl7.charente.maritime.fr>, la marche à suivre est à demander à la bibliothèque par mail.

Voici les titres de quelques nouveautés acquises dernièrement, venez les découvrir !

VILLAGE DE MARIGNAC



Nous espérons vous proposer un concours photos en 2022.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne année 2022.

EN MÉMOIRE DE NOS ANCIENS

Comme précédemment nous rendons hommage à l'un de nos anciens disparu pendant la première guerre mondiale en publiant sa fiche militaire.

CARRE Albert Maximin

N° matricule 420 - Saintes

Né le 29 mai 1880 à CLAM

Taille : 1.62m

Profession : Cultivateur

Fils d'Elci CARRE et Hortense PINAUD.

- Incorporé au 34^e Rgt. d'infanterie le 15 novembre 1901

Clairon le 22 septembre 1903 (Certificat bonne Conduite (Sept. 1904)

- 6^e Rgt. d'infanterie le 11 août 1914

- 35^e Rgt. d'infanterie le 26 septembre 1914

Tué à l'ennemi le 26 septembre 1915.

Décès constaté le 3 octobre 1915 sur le champ de bataille de SOUAIN (Marne).

Rendu officiel le 8 novembre 1915 (avis officiel du Ministre de la guerre).

Médaille militaire à titre posthume par décret présidentiel du 31 mai 1920.

Citation : « Conduite digne d'éloge pendant l'attaque du 25 septembre 1915 » (Blessé mortellement).

Inhumé à la nécropole nationale LA CROUEE (tombe 4257)

Janvier à Juin

LA FEUILLE DE VIGNE

ANNÉE 2021
N°4

VILLAGE DE MARIGNAC



Prochain numéro en Avril / Mai 2022
Merci de votre attention.